

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

09-08-2017

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce neuf (9) août de l'an deux mille dix-sept (2017), à vingt heures (20h00) sous la présidence de Monsieur le Maire Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Michel Beaudette, Rémi Jean, Denise Morin,
Josée Leclerc, Éric Lafontaine.

Était absent, le conseiller Simon Gaudreault.

Étaient présentes également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Jennyfer Perreault, Adjointe administrative et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

103-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adoptée tel que présentée avec l'ajout suivant :

- Au point 8.4 : Adoption du règlement #202 modifiant le règlement de nuisances;
- Au point 8.5 : 2^e projet de règlement modifiant le règlement de zonage;
- Au point 8.6 : Présentation du projet « DVD souvenirs du 100^e anniversaire de Dupuy » au programme de projets structurants de la MRC;

Proposition adoptée

104-2017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

SUIVI DOSSIERS NUISANCES : Jennyfer fait un suivi des dossiers de nuisances au conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

David Lacas : Monsieur Lacas mentionne qu'il y aura une épiluchette de blé d'inde et concours de scie à chaîne au Bistro 1938 le 26 août prochain en collaboration avec Collard Scie à chaîne. Il veut s'assurer que sa demande de barrer la rue à côté du restaurant lors de l'activité soit autorisée. Normand lui mentionne que l'administration se chargera de sa demande et non le conseil municipal.

Lorraine Trottier : Madame Trottier adresse des remerciements au conseil municipal concernant les premières démarches dans les dossiers de nuisances. Par contre, malgré les premières démarches elle trouve qu'il y a encore du travail à faire chez certains, car depuis plusieurs années le problème se poursuit et elle nous demande si la municipalité va enfin aller au bout des choses cette année dans les dossiers de nuisances.

Normand répond à Madame Trottier en lui mentionnant que nous avons pris en charge les dossiers de nuisances et que certains avaient reçus des avis, donc des délais pour se conformer et que certains de ces délais n'étaient pas encore échu donc la municipalité ne peut rien faire de plus tant que les délais ne sont pas passés, mais que par la suite d'autres actions seront prises et ce jusqu'à ce que les nuisances cessent.

Cécile Rochette : Madame Rochette mentionne qu'elle a fait le tour des rues du village encore ce soir et qu'il y avait encore certains citoyens dont leur pelouse est très longue. Elle demande des informations concernant les délais pour le traitement de ces dossiers. Le maire lui redit que la procédure est en cours et que les démarches seront complétées selon cette procédure établie. Pour les propriétés qu'elle a identifiées, le maire lui demande de transmettre les informations à l'inspecteur.

Adrien Corriveau : Monsieur Corriveau demande un suivi concernant sa demande qui date du printemps concernant l'état du ponceau du chemin devant sa propriété qui occasionnerait des tremblements dans sa maison lorsqu'il y a des véhicules lourds qui y circulent. Le maire demande la confirmation de l'inspecteur des actions qui ont eu lieu face à cette demande. M. Petit indique que l'état du ponceau a été analysé et il est conforme. Aucune modification n'est nécessaire. Également, l'inspecteur indique qu'un remblai de concassés a déjà été ajouté depuis ces dernières demandes pour la même situation. Comme ça ne semble pas avoir corrigée la situation, la municipalité n'en ajoutera pas. Le maire précise qu'il a effectué des vérifications téléphoniques de la situation du tremblement dans les maisons à des propriétaires ruraux et tous ont répondu que oui, à certaines occasions, leur maison tremblait également lors de la circulation de véhicules lourds. Le dossier est clos.

ADMINISTRATION ET FINANCE

105-2017

COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ 2017

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise la directrice générale, Pascale Lavigne et l'adjointe administrative, Jennyfer Perreault, à participer au Colloque de zone de l'ADMQ 2017 qui se tiendra à Amos les 14 et 15 septembre prochains;

QUE la municipalité défraiera tous les frais reliés à ce colloque, soit l'inscription, le déplacement, les repas et l'hébergement.

Proposition adoptée

106-2017

ALLOCATION POUR LA GESTION DE LA JOURNÉE DE LA FAMILLE ET DU CITOYEN DU 13 AOÛT 2017 PAR LE CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy donne une allocation de 5000.00\$ au Centre Récréatif de Dupuy pour la gestion de la journée de la famille et du citoyen, édition 2017.

Proposition adoptée

107-2017

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de juillet faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de juillet au montant de **174 844.49\$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

108-2017

APPEL D'OFFRES #2017-07-27-01 : RECHARGEMENT DE CHEMIN DU 2^E-ET-3^E RANG OUEST ET CHEMIN DU 6^E-ET-7^E RANG OUEST

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a transmis trois invitations à des entreprises œuvrant dans le domaine du rechargement;

ATTENDU QUE deux offres de service ont été reçues lors de l'ouverture des soumissions le 8 septembre 2017 à 14h00;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyée par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy accepte la soumission reçue de MultiServices Robitaille pour l'appel d'offre #2017-07-27-01 : Rechargement de chemin du 2^e-et-3^e Rang Ouest et chemin du 6^e-et-7^e Rang Ouest, au montant de 84 024.02\$.

Proposition adoptée

109-2017

ACCORD DE SUBVENTION DE PATRIMOINE CANADA

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise Mme Pascale Lavigne, Directrice générale/Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy l'accord de subvention avec Patrimoine Canada au montant de 43 200\$ dès que le décret du Gouvernement du Québec sera officiel.

Proposition adoptée

110-2017

NOMINATION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES 2017

ATTENDU QU'il n'y aura pas de nomination d'organisme bénévole en 2018 dû à la préparation et l'organisation des festivités du 100^e anniversaire;

ATTENDU QUE le Centre Récréatif de Dupuy fête son 50^e anniversaire;

ATTENDU QUE le Club Lions termine leurs activités en 2017;

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QU'il y ait deux organismes bénévoles de nommés pour l'année 2017, soit le Centre Récréatif de Dupuy et le Club Lions;

QUE le conseil municipal tient à souligner l'implication des membres de ces deux organismes.

QUE la nomination des deux organismes bénévoles soit soulignée lors de la Journée de la famille et du citoyen qui se tiendra le 13 août prochain et qu'un cocktail sera organisé individuellement au courant de l'automne pour l'ensemble de leurs bénévoles.

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

111-2017

CALENDRIER DES SÉANCES MENSUELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier des séances mensuelles du conseil municipal soit adoptée tel que présenté ci-dessous :

Lundi, 2 octobre 2017	Lundi, 7 mai 2018
Novembre 6 (ou 13 à déterminer selon les élections)	
Lundi, 4 décembre 2017	Lundi, 4 juin 2018
Lundi, 8 janvier 2018	Mardi, 3 juillet 2018
Lundi, 5 février 2018	Mardi, 7 août 2018
Lundi, 5 mars 2018	Mardi, 4 septembre 2018
Lundi, 9 avril 2018	

Proposition adoptée

112-2017

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

ATTENDU QUE le fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE le premier paragraphe de l'article 14.3 A) du règlement relatif au Fonds de mise en valeur précise ce qui suit :

L'aide annuelle octroyée par municipalité ne peut dépasser la somme de cinq mille dollars (5000\$). Chaque municipalité a la possibilité d'utiliser

ce cinq mille dollars (5000\$) sur ses lots épars ou sur sa convention d'aménagement forestier, et ce, que la municipalité soit regroupée ou non.

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QU'il y a trois dates de dépôt de projet, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy ne déposera pas de projet au Fonds de mise en valeur en 2017. Conséquemment, elle autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à allouer la somme de cinq mille dollars (5000\$) qui lui est disponible à l'Association Multi-ressources La Dualco pour la réalisation des activités admissibles prévues dans son projet déposé au Fonds de mise en valeur en 2017.

Proposition adoptée

113-2017

MODIFICATION AU RÈGLEMENT 111 CONCERNANT LES NUISANCES

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance du 3 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les articles touchant les feux d'artifice, les matières malsaines ainsi que les obligations et recours du règlement #111 concernant les nuisances;

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le règlement numéro 202 apportant des modifications au règlement 111 concernant les nuisances soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

114-2017

2^e PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT UN USAGE AUTORISÉ AU RÈGLEMENT DE ZONAGE #99 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy adopte le 2^e projet de règlement numéro 200 modifiant un usage autorisé au règlement de zonage #99.

Proposition adoptée.

115-2017

PRÉSENTATION DU PROJET « DVD SOUVENIRS DU 100^E ANNIVERSAIRE DE DUPUY AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

ATTENDU QUE le projet de DVD souvenirs du 100^e anniversaire est inscrit dans le plan de développement 2015-2020 de Dupuy;

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyée par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal appuient le projet « DVD SOUVENIRS DU 100^E ANNIVERSAIRE DE DUPUY » présenté par la directrice générale pour et au nom de la municipalité de Dupuy – Fêtes du 100^e anniversaire, au programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, comme priorité #1 pour le solde de l'enveloppe 2017 (9148\$) et pour l'enveloppe complète 2018 (17000\$).

Proposition adoptée

AFFAIRES DE L'INSPECTEUR

L'inspecteur énumère ses activités : la semence de pelouse et la plantation des petits arbres ont été faits au camping; la Route du 45 est entretenu régulièrement vue son état; la clôture le long de la Route 111 a été enlevée; les formes pour l'emplacement du livre géant sont commencées; le débroussaillage des fossés dans les rangs a été fait avec un nouveau entrepreneur; et bientôt le rechargement du chemin du 2^e-et-3^e Rang Ouest débutera.

AFFAIRES DU COMITÉ 100^E ANNIVERSAIRE

Josée précise qu'il reste maintenant que 12 mois avant les festivités du 100^e, les rencontres avec les divers comités sont planifiées et auront lieu individuellement d'ici les deux prochaines semaines.

Vue le manque de bénévoles il n'y aura pas de Beach Party en 2018. Le dossier est clos.

La prochaine activité de financement qui aura lieu sera celle des pompiers le 19 août prochain.

AFFAIRES DU MAIRE

Normand confirme sa candidature à la mairie pour les prochaines élections en novembre.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Denise Morin a eu une rencontre avec Annie Goupil kinésiologue et Suzie Guimond du CISSAT concernant la journée des aînés qui aura lieu le ou vers le 1^{er} octobre prochain.

116-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée.

Proposition adoptée.

Normand Lagrange

Pascale Lavigne

Normand Lagrange
MAIRE

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE